VOTRE DÉPUTÉE DE SHEFFORD

Le petit Larouche *sur la colline*

L'ABC de la vie d'une députée

J'ai le plaisir de rédiger cette chronique depuis les Îles-de-la-Madeleine. En effet, j'accompagne notre chef, Yves-François Blanchet, avec quatre autres députés du Bloc pour participer au Colloque sur les pêches, organisé par le Bloc Québécois.

C'est à titre de vice-présidente du Comité HUMA (Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées) que je prends part à ce colloque. Bien que cela ne dure que quelques jours, les rencontres sont riches et productives. Nous espérons pouvoir mieux cerner les besoins spécifiques des Madeliniennes et des Madelinots.

C'est en janvier, lors du retour en Chambre, que j'ai été nommée vice-présidente du comité HUMA. Nos travaux abordent une multitude de sujets, notamment, les prestations d'assurance-emploi, les mesures de soutien à l'emploi, les programmes sociaux pour les aînés, les familles et les enfants, les initiatives pour les personnes handicapées. Notre mission est de proposer, d'évaluer et de promouvoir des initiatives ainsi que des mesures qui soutiennent le bien-être de la société canadienne.

Cela dit, je conserve mon rôle de porte-parole en matière de condition féminine, d'égalité des genres et des aînés. Mon engagement dans ce rôle demeure intact, particulièrement face à l'actuel désastre lié à l'implantation du nouveau logiciel Curàm. Ce dernier a engendré des problèmes pour plus de 85 000 aînés au Québec seulement et je tiens une fois de plus à dénoncer les dysfonctionnements dans le versement des prestations de Sécurité de vieillesse. Depuis juin 2025, des fonctionnaires ont signalé aux autorités les divers problèmes rencontrés avec ce logiciel et leurs effets pervers. Pourtant, le gouvernement libéral n'a toujours pas corrigé ces lacunes, et ce sont les aînés qui en souffrent. Attendre plus de neuf mois pour recevoir sa pension, ce n'est vraiment pas acceptable. Sans compter les dépassements de coûts alarmants, qui s'élèvent à plus de 277 % !

Pourtant, le leader parlementaire du gouvernement s'est contenté de répondre que des erreurs informatiques, ça arrive. Il y a quelques jours, le chef du Bloc, monsieur Blanchet, a proposé au premier ministre de mettre en place une enquête publique, indépendante et non partisane, sur les ratés et les dépassements de coûts du logiciel. Il faut absolument identifier les erreurs et établir la façon de les corriger le plus rapidement possible.

Espérons que cette proposition sera examinée sérieusement et que l'enquête ainsi que les mesures correctives qui en découleront seront mises en oeuvre avec célérité.

ANDRÉANNE LAROUCHE

Votre députée de Shefford

400, rue Principale, bureau 101
Granby (Québec) J2G 2W6

andreanne.larouche@parl.gc.ca

(450) 378-3221
Sans frais : 1-866-929-0939

andreannelarouche.ca

/votredeputeedeShefford

BLOC Québécois

>47723-22